

Ces messieurs doivent bien rire de l'élasticité de nos lois et doivent être bien étonnés de la générosité de nos gouverneurs.

Si nous demandions à chacun de ces médecins, comment serait reçu un médecin canadien s'il se présentait pour exercer sa profession dans leur pays ; vous verriez que leurs réponses seraient bien différentes de la nôtre et leurs longues procédures seraient toutes autres que nos libérales licences.

Un seul gouverneur sur 42 ! a pris la liberté d'exprimer sincèrement sa pensée contre cette méthode d'agir de notre comité de création. M. le docteur Chartier, tout en reconnaissant la haute capacité des candidats, démontra que le comité de création établit des précédents dangereux en recommandant d'accorder ainsi la licence à tous ceux qui la demande. Ces sages remarques n'ont pas eu même l'honneur d'une réponse et l'ordre du jour suivit son cours.

Les élections aussi viendront un bon matin à l'ordre du jour et bien des députés actuels suivront un autre cours ; nous nous rappellerons de quelle manière nos dévoués gouverneurs s'occupent des intérêts de la profession.

Pour combler son déficit et racheter nos actions de la Banque de Montréal, que nous possédions depuis 25 ans, notre Collège, au mécanisme rouillé, vend des licences, entendons-nous bien, il vend légalement des licences aux médecins étrangers et payent *légalement aussi* des dommages et intérêts aux nôtres, porteurs de diplômes de nos Universités, qu'on voulait empêcher d'exercer dans notre Province.

On veut bien plaider et saigner à blanc notre pauvre trésor lorsqu'il s'agit de nos compatriotes mais pour les médecins étrangers, libéralité absolue. Nous rappellerons à nos députés que les gradués de nos Universités ont droit à autant de sympathies que ceux des Universités étrangères.

Le mode d'agir du prétendu bureau de la réforme, sur ce sujet comme sur plusieurs autres, réforme rien qui vaille et fait doublement regretter les Marcil, les Brosséau, les Belleau dont on a dit tant de mal.

Les gouverneurs du temps valent-ils mieux que les hommes du passé ?

Dr LA PROTECTION.